

CHAPITRE 1 – DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

1.1. LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE	1
A. La transition démographique	1
B. La situation démographique aujourd'hui	7
1.2. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET OFFRE DE TRAVAIL	12
1.3. DÉMOGRAPHIE ET ÉPARGNE	14
1.4. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET CONSOMMATION	15
1.5. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET PRODUCTIVITÉ	18

1. Économie et démographie

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
1.1. Comment la dynamique démographique influe-t-elle sur la croissance économique ?	Mouvement naturel, mouvement migratoire, population active, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.	On présentera les grandes évolutions démographiques séculaires et on montrera, notamment à l'aide de comparaisons européennes, les différences dans les dynamiques démographiques nationales. En partant de la diversité des taux d'épargne des pays, on introduira la notion de cycle de vie, qui permet une représentation simple des choix individuels de consommation et d'épargne. On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance économique. Acquis de première : allocation des ressources.

SUJETS DE BAC :

- ✚ [Comment la dynamique démographique agit-elle sur le montant de l'épargne en France ?](#) France métropolitaine 2012
- ✚ [Quels peuvent être les effets de la dynamique démographique française sur la population active ?](#) Polynésie 2013
- ✚ [Comment la dynamique démographique agit-elle sur le montant de l'épargne en France ?](#) Liban 2014
- ✚ [Comment la dynamique démographique peut-elle agir sur la croissance économique ?](#) Polynésie 2014
- ✚ [Comment la dynamique démographique agit-elle sur l'épargne ?](#) Polynésie 2014
- ✚ [Comment la dynamique démographique influence-t-elle les comportements liés à l'épargne ?](#) Antilles-Guyane 2014

PARTIE 1 – ÉCONOMIE ET DÉMOGRAPHIE

CHAPITRE 1 – DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

1.1. LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

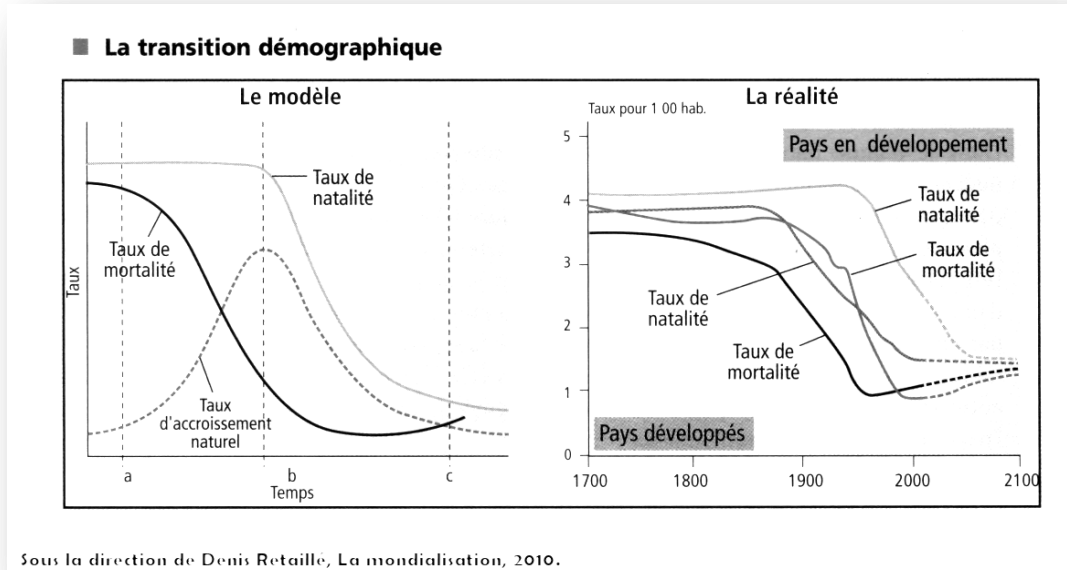
A. LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

❖ Le régime naturel

Dans le régime naturel, naissances et décès adviennent sans qu'aucune technique de maîtrise des naissances n'intervienne. Même si les techniques antinatales les plus rudimentaires sont connues depuis bien longtemps, le besoin de reconstituer le travail l'emporte tant que la mort fauche régulièrement jusqu'à un tiers des vivants : l'équivalent d'une génération. Jusqu'au XVIII^e siècle, environ 50 % des femmes mouraient avant l'âge du mariage. L'espérance de vie à la naissance était basse (30 ans en France au XVII^e siècle). C'était le cas en Europe soumise à des accès périodiques de mortalité par famine, guerre, maladie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; ou c'était le cas dans les pays les plus défavorisés jusqu'au milieu du XX^e siècle.

L'Europe passe de 180 millions d'habitants en 1800 à 450 millions en 1913, soit le quart de la population mondiale. L'Europe est le foyer initial de la révolution démographique. Celle-ci repose d'abord, contrairement aux prévisions

pessimistes de Malthus, sur les progrès induits par la révolution agricole qui s'est amorcée dès le milieu du XVIII^e siècle en Angleterre avant de se répandre dans l'Europe occidentale : l'augmentation des surfaces cultivées grâce à la disparition de la jachère jusqu'à triennale et la croissance des rendements, due à l'assolement triennal puis à l'apport des engrais, ont permis une forte croissance des récoltes et une nette amélioration de l'alimentation.



La dernière grande famine en Europe occidentale atteint l'Irlande dans les années 1840 (crise de la pomme de terre). Le libre-échange permet aussi d'importer des compléments et des produits moins chers. S'y ajoutent les progrès continus de la médecine et de l'hygiène depuis la mise au point en 1796 du vaccin contre la variole jusqu'aux découvertes de Pasteur et au développement de l'industrie pharmaceutique. La révolution agricole et la révolution médicale se traduisent par une baisse de moitié du taux de mortalité au cours du XIX^e siècle. Combiné avec un maintien de la natalité au moins jusqu'au dernier tiers du siècle, le recul de la mortalité permet un allongement de l'espérance de vie, qui dépasse 50 ans vers 1900, et une croissance démographique qui contraste avec la stagnation des siècles précédents. La population européenne augmente de 1,2 % par an en moyenne à la fin du XIX^e siècle.

❖ La transition démographique

La transition démographique est le passage d'une natalité et d'une mortalité élevées à une natalité et une mortalité faibles. La mutation dans le régime démographique, qui débute par une diminution du nombre relatif des décès, produit, avec retard et effet de structure, une baisse plus lente du niveau de la natalité. La révolution démographique, c'est d'abord l'augmentation de la population. La suite de la transition, par diminution de la natalité (fécondité) et augmentation de l'espérance de vie, est marquée par une allure plus modérée jusqu'à ce que le niveau des naissances et le niveau des décès s'équilibrent.

C'est l'histoire démographique de l'Europe jusqu'à ce que le rapport s'inverse et que le nombre des décès l'emporte sur le nombre des naissances : l'effet de structure joue aussi dans ce sens. La transition démographique serait alors achevée : elle a pris deux siècles.

❖ Le système démographique

Le système démographique place en boucle la population avec elle-même à travers les événements majeurs que sont les naissances et les décès. Avec un solde positif du **mouvement naturel** (le *taux d'excédent naturel*, ou *accroissement naturel*, est le *taux de croissance démographique imputable au mouvement naturel* de la population, c'est-à-dire, celui qui ne résulte que des naissances et des décès. Il se calcule comme le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité), la population augmente ; elle décroît évidemment dans l'autre cas. Il faut y ajouter les mouvements migratoires, entrées et sorties, qui affectent directement le nombre selon un solde qui peut être positif ou négatif.

❖ Les mécanismes

La **natalité** qui désigne le niveau des naissances dans une population est dépendante de deux facteurs, l'un plutôt

de type individuel, la fécondité, mais sous influence culturelle et sociale, l'autre collectif : la structure.

La fécondité est un concept sexué rapportant les naissances au nombre des femmes en âge de procréer. Il peut être affiné en prenant en compte l'âge des mères, en comptabilisant leur descendance et, mieux encore, leur reproduction (nombre de filles par mère). Il apparaît, tout compte fait et en suivant l'ordre de la transition démographique, que la fécondité diminue généralement dans le monde et que la corrélation avec l'élévation du niveau de scolarisation (c'est aussi un problème d'âge) et d'activité extérieure des femmes est significative. La fécondité, qui pourrait paraître au plus près du règne biologique chez l'humain (ou le féminin), est donc sociale et culturelle.

Évolution de la fécondité dans l'Union européenne

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	:	:	1,38	1,35	1,34	1,34	1,36	1,34	1,33	1,37	1,38	1,36	1,39	1,36
Espagne	1,16	1,19	1,23	1,24	1,26	1,31	1,32	1,34	1,37	1,39	1,46	1,39	1,38	1,36
France	1,78	1,81	1,89	1,9	1,88	1,89	1,92	1,94	2	1,98	2,01	2	2,03	:
Italie	1,21	1,23	1,26	1,25	1,27	1,29	1,33	1,32	1,35	1,37	1,42	1,41	1,41	:
Royaume-Uni	1,71	1,68	1,64	1,63	1,64	1,71	1,77	1,78	1,84	1,9	1,96	1,94	1,98	:
Suède	1,5	1,5	1,54	1,57	1,65	1,71	1,75	1,77	1,85	1,88	1,91	1,94	1,98	1,9
UE (27 pays)	:	:	:	:	1,46	1,47	1,5	1,51	1,54	1,56	1,6	1,59	:	:

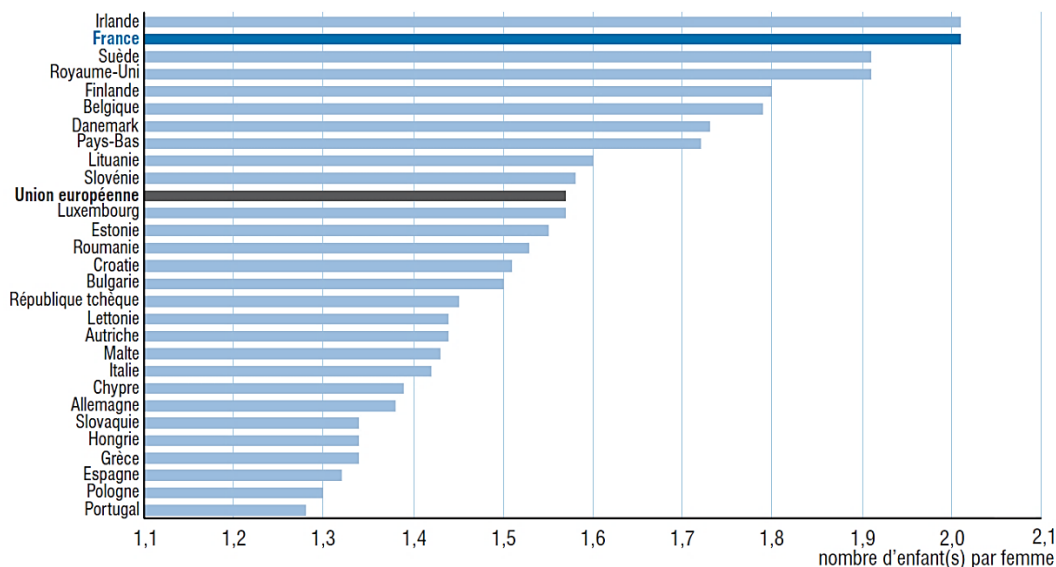
: non disponible * = rupture de série en 2011; ** = rupture de série en 2010

Source des données : Eurostat (dernière mise à jour 28/11/2012)

phique, que la fécondité diminue généralement dans le monde et que la corrélation avec l'élévation du niveau de scolarisation (c'est aussi un problème d'âge) et d'activité extérieure des femmes est significative. La fécondité, qui pourrait paraître au plus près du règne biologique chez l'humain (ou le féminin), est donc sociale et culturelle.

Le nombre moyen d'enfants par femme (indice conjoncturel) est voisin de 3 en 2007 ; il était proche de 7 au début des années 1970. Les populations de cinquante États dans le monde n'assurent même plus le renouvellement de leurs générations (indice spéci-

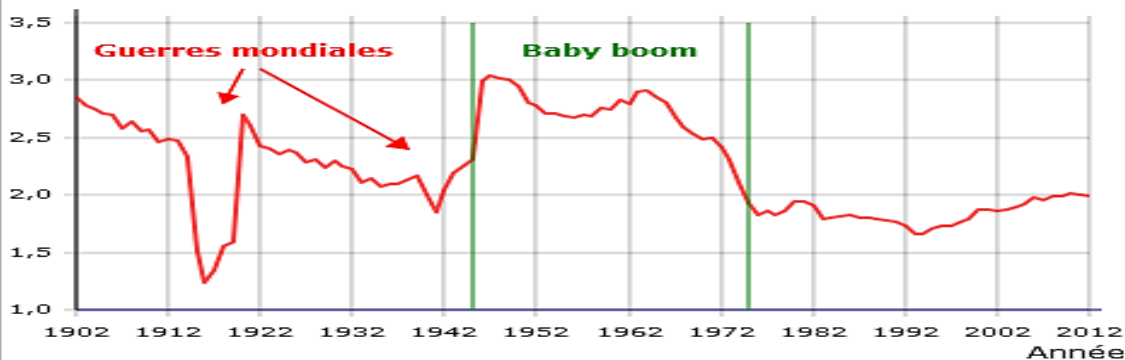
2. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2012



Note : pour l'Italie, donnée de l'Institut national, pour Royaume-Uni et UE, données 2011.

Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

Graphique 1 : Indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1902



Note : les données des deux dernières années sont provisoires, résultats provisoires arrêtés à fin décembre 2013.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

fique de fécondité inférieur à 2,1). C'est l'Afrique qui globalement conserve les plus hauts niveaux, voisins de 6 et jusqu'à 8 au Niger.

La mortalité décrit la mort selon des profils collectifs différenciés. Pour elle aussi, l'effet de structure entretient la

Espérance de vie, taux de mortalité et taux de mortalité infantile dans le monde en moyenne de 2010 à 2015

	Moyenne 2010-2015 (1)			
	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité (en ‰)	Taux de mortalité infantile (en ‰)
	Hommes (en années)	Femmes (en années)		
Europe				
Allemagne	78,2	83,0	10,9	3
Autriche	78,4	83,6	9,4	4
Belgique	77,2	82,8	10,3	4
Bulgarie	70,3	77,1	15,2	9
Danemark	76,7	81,4	10,1	4
Espagne	78,8	84,8	8,7	4
France	78,5	84,9	8,9	3
Grèce	77,6	82,6	10,5	4
Hongrie	70,8	78,5	13,2	5
Irlande	78,4	83,2	6,4	4
Italie	79,2	84,6	10,2	3
Pays-Bas	78,9	82,8	8,6	4
Roumanie	70,6	78,0	12,1	12
Royaume-Uni	78,3	82,4	9,4	5
Russie	63,3	75,0	14,0	11
Suède	79,7	83,7	9,6	3
Afrique				
Afrique du Sud	53,1	54,1	14,3	46
Congo (République démographique du)	47,3	50,6	15,7	109
Égypte	71,6	75,5	5,1	22
Kenya	56,7	59,2	9,9	58
Amérique				
Brésil	70,7	77,4	6,4	19
Canada	78,9	83,5	7,7	5
Colombie	70,4	77,7	5,5	17
États-Unis	76,2	81,3	8,3	6
Mexique	74,8	79,6	4,8	14
Asie				
Bangladesh	68,5	70,2	6,0	42
Chine	72,1	75,6	7,5	20
Inde	64,4	67,6	7,9	48
Japon	80,1	87,1	9,6	3
Pakistan	64,9	66,9	7,3	66
Océanie				
Australie	79,9	84,3	6,8	4
Nouvelle-Zélande	78,9	82,8	7,1	5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	61,2	65,5	7,3	44
(1) : les données de ce tableau sont issues de projections pour la période de 2010 à 2015.				
Source : ONU (World Population Prospects: The 2010 Revision).				

plus grande régularité. Mais la différence se marque par la précocité collective. L'espérance de vie qui est l'indicateur le plus fidèle de la mortalité donne une évaluation de la santé de la population. C'est la mortalité précoce, la mortalité infantile surtout (moins de un an) qui fait la différence, donnant une idée assez précise du niveau de santé publique (mortalité périnatale) et du niveau social (scolaire, alimentaire) dans lequel les plus jeunes sont placés. L'Afrique noire, malgré une espérance de vie à la naissance très faible, inférieure à 50 ans en moyenne, n'enregistre pourtant pas une mortalité très élevée. C'est que sa population est jeune. À l'inverse, les populations d'Europe, qui présentent la mortalité moyenne la plus élevée dans le monde après l'Afrique, bénéficient de l'espérance de vie la plus élevée, aux alentours de 80 ans malgré une différence entre les hommes et les femmes.

La structure par âge.

Plus les jeunes adultes sont nombreux et plus il y a de naissances, quels que soient les niveaux de la fécondité. Plus les « vieux » sont nombreux et plus le nombre des décès l'est, quelle que soit l'espérance de vie. La structure par âge de la population enregistre également le souvenir du passé démographique (les classes creuses).

On a remarqué, en étudiant le phénomène de transition démographique, que la mortalité avait d'abord et plus brusquement évolué ; la natalité ensuite, plus doucement. L'effet de structure se montre là, dominant natalité et

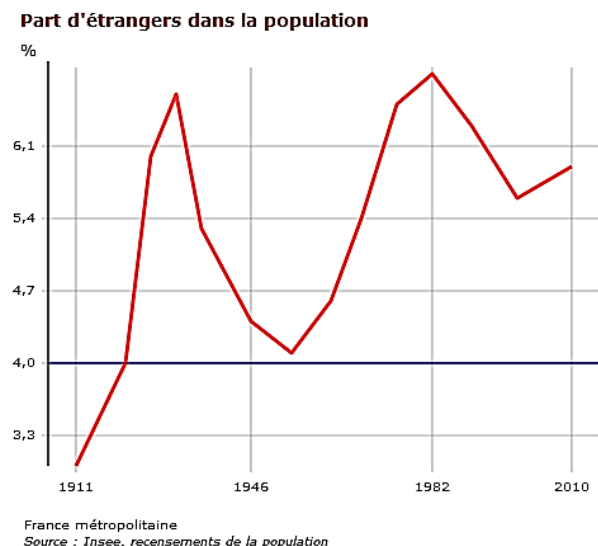
mortalité. Ce qui explique « l'explosion démographique » du tiers-monde des années 1960-1970. La diffusion des techniques antimortelles s'est faite sans difficulté sinon économique. Il n'en a pas été de même des techniques antinatales qui rencontrent des obstacles culturels beaucoup plus considérables. D'où la corrélation seconde avec le niveau d'éducation. Le développement dans un sens large comprend l'affranchissement des structures familiales dites traditionnelles, une mutation du travail qui commence par une mutation dans les lieux du travail et son rythme.

❖ Le mouvement migratoire

Jusqu'en 1840, l'insuffisance des moyens de déplacement limite les migrations à 100 000 personnes par an. L'essor du chemin de fer et de la navigation à vapeur facilite ensuite l'augmentation des flux. Dans la décennie 1880-1890, plus de 700 000 Européens quittent le Vieux Continent chaque année et dépassant le million au début du XXe siècle. Au total, près de 50 millions de personnes, hommes surtout, mais aussi femmes et enfants, émigrent entre 1840 et 1913. Jusqu'en 1880, ils viennent pour l'essentiel du Royaume-Uni, de Scandinavie et d'Allemagne. Cette première vague migratoire se réduit ensuite très fortement. Ce ralentissement tient à la fois à la hausse du niveau de vie dans ces pays, à l'amélioration du sort ouvrier grâce aux premières lois sociales, à la forte création d'emplois induite par la croissance, notamment en Allemagne, et à l'affaiblissement du dynamisme démographique, notamment en Angleterre. Les forts contingents d'émigrés après 1880 proviennent des pays européens les moins développés où la pression démographique reste forte, pays méditerranéens comme l'Italie et l'Espagne, pays d'Europe centrale et Russie.

Les États-Unis attirent les deux tiers des émigrants européens. Depuis le *Homestead Act* de 1862, tout immigrant peut obtenir quasi gratuitement sur le front pionnier un lot de terres de 65 hectares à condition de se faire naturaliser et de s'engager à mettre cette terre en valeur pendant au moins 5 ans. Les compagnies ferroviaires et les industriels à la recherche de main-d'œuvre acceptent aussi de payer les frais de voyage et de fournir un contrat de travail aux nouveaux arrivants. La deuxième région d'accueil est représentée par les pays d'Amérique latine qui ont attiré 10 millions d'Européens. L'Argentine comprend ainsi une forte minorité d'Italiens tandis que le Brésil voit arriver des Portugais et des Allemands et le Chili des Espagnols. Le Canada pour sa part a accueilli 7 millions d'immigrants de 1850 à 1913, mais beaucoup choisissent ensuite de s'installer définitivement aux États-Unis.

En France, le manque d'attraits des nationaux pour certains postes de l'industrie et pour les travaux saisonniers agricoles a nécessité un recours précoce à l'immigration. En 1906, la population immigrée essentiellement d'origine européenne représente 2,1 % de la population totale, soit 1,160 million. Cette immigration surtout frontalière est Italienne pour un 1/3 et Belge pour 1/4. Elle comporte aussi des Espagnols, essentiellement dans les régions agricoles du Sud. À partir de 1906, s'y ajoutent des Polonais. Si la période de dépression à la fin du XIXe siècle a engendré des réactions d'hostilité à l'encontre des Italiens dans le Sud ou des Flamands dans le Nord, la reprise de la croissance estompe ces réactions et rend nécessaire une immigration qui, à la différence des États-Unis, est d'abord une immigration de travail. La sidérurgie lorraine fait ainsi appel aux Italiens pour assurer les postes les moins qualifiés et les moins payés. À cette immigration majoritairement économique, s'ajoute de façon plus marginale depuis la fin du XIXe siècle une immigration slave d'origine politique (Russie), essentiellement dans la région parisienne.



Après la 1re Guerre mondiale, la France est le seul pays européen à développer une politique d'immigration pour compenser les pertes de la guerre et pallier son manque de main-d'œuvre. Le nombre d'étrangers passe de 1,5 million en 1921 à 2,7 en 1930, les contingents les plus nombreux étant les Polonais et Italiens, que le pays cherche d'ailleurs à assimiler. Durant les Trente Glorieuses, malgré une durée de travail hebdomadaire pouvant aller jusqu'à 48 heures et le recours aux heures supplémentaires, la forte croissance économique nécessite le recours à l'immigration. L'État crée dès 1945 l'ONI, Office national d'immigration, chargé de répondre aux besoins immédiats de main-d'œuvre, mais aussi de favoriser une immigration de peuplement en privilégiant l'arrivée de migrants jugés assimilables, c'est-à-dire d'origine européenne, alors que le patronat souhaite surtout une main-d'œuvre temporaire de travailleurs célibataires. Dans les

années 1950, les employeurs ont d'ailleurs surtout fait appel à des travailleurs algériens qui, en tant que citoyens français, échappaient à la compétence de l'ONI. Si la division politique de l'Europe entraîne l'arrêt de l'immigration

Population étrangère dans l'Union européenne en 2012

	2011		2012	
	Étrangers (1) (en milliers)	Part (en %)	Étrangers (1) (en milliers)	Part (en %)
Allemagne	7 199	8,8	7 410	9,1
Autriche	907	10,8	948	11,2
Belgique	1 163	10,6	1 225	11,0
Bulgarie	39	0,5	39	0,5
Chypre	168	20,0	172	20,0
Croatie	nd	nd	nd	nd
Danemark	346	6,2	359	6,4
Espagne	5 312	11,4	5 236	11,2
Estonie	(*) 208	15,7	207	15,7
Finlande	167	3,1	182	3,4
France	(e) 3 825	5,9	(e) 3 858	(p) 5,9
Grèce	956	8,5	975	8,6
Hongrie	209	2,1	208	2,1
Irlande	362	8,1	488	10,6
Italie	4 570	7,5	4 826	(p) 7,9
Lettonie	(p) 380	(p) 17	(*) 333	(*) 16,3
Lituanie	34	1,0	(*) 21	(*) 0,7
Luxembourg	221	43,1	230	43,8
Malte	19	4,6	20	4,9
Pays-Bas	673	4,0	698	4,2
Pologne	47	0,1	(p) 57	0,1
Portugal	448	4,2	(p) 439	4,2
République tchèque	417	4,0	423	4,0
Roumanie	nd	nd	(p) 37	0,2
Royaume-Uni	(p) 4 487	(p) 7,2	4 802	(p) 7,6
Slovaquie	68	1,3	(*) 71	(*) 1,3
Slovénie	83	4,0	86	4,2
Suède	622	6,6	646	6,8

e : donnée estimée.

nd : donnée non disponible.

p : donnée provisoire.

* : rupture de série.

(1) : personnes non citoyennes du pays dans lequel elles résident, apatrides inclus.

Source : Eurostat (extraction du 4 décembre 2013).

polonaise, l'immigration méditerranéenne traditionnelle en provenance d'Espagne et d'Italie perdure et, à partir des années 1960, les Portugais affluent en masse au point de constituer en 1973 la deuxième composante de la population immigrée après les Maghrébins. L'arrivée sur le marché du travail des générations du baby-boom ne ralentit pas l'immigration, au contraire. La désaffection des nationaux pour certains postes jugés dangereux ou peu attractifs, dans l'industrie automobile, le bâtiment, les travaux publics, les mines, les travaux d'entretien et de nettoyage, maintient la nécessité de faire appel aux immigrants. En 1973, l'ensemble des travailleurs étrangers représente 7 % de la population totale et 8 % de la **population active**.

Au cours des 40 dernières années, le stock des immigrants n'a cessé de croître passant de 75 millions en 1965 à 120 millions en 1990 pour atteindre 200 millions aujourd'hui selon les évaluations de la division de la population de l'ONU. En chiffre absolu, on assiste à la seconde grande vague migratoire depuis celle du XIXe siècle, avec 2,4 millions de nouveaux

migrants par an entre 1990 et 2005, contre 1,6 entre 1965 et 1990. Ce record doit être relativisé, car il faut soustraire du stock des migrants ceux qui le sont devenus par la seule modification des territoires des États, comme en Russie avec les indépendances des anciennes Républiques soviétiques en 1991. Cependant, ces chiffres doivent être comparés à ceux de la population mondiale totale. La part des migrants internationaux est alors très stable depuis 1965, avec un pourcentage de 2,3 jusqu'en 1990 et une légère augmentation en 2008 avec 3 %.

Alors que dans les années 1980, la croissance des flux était tirée par les demandeurs d'asile, dans les années 1990, ce sont principalement des flux d'emplois. Les évolutions sont très variables selon les pays. Parmi les quatre principaux pays récepteurs en 1999 — Allemagne (674 000), États-Unis (647 000), Grande-Bretagne (325 000) et Japon (275 000) — on n'en retrouve plus que 3 en 2004, avec un seul en forte augmentation, les États-Unis (946 000) : la Grande-Bretagne (266 000) connaît une baisse sensible, l'Allemagne un très fort recul (202 000) et un nouveau pays apparaît, le Canada (236 000).

Contrairement à une lecture mécanique des modèles économiques qui conçoivent la migration comme une variable d'ajustement pour équilibrer les écarts entre les demandes et les offres de travail, ce ne sont pas les populations les plus pauvres qui migrent. En effet, pour des déplacements à longue distance, à travers de nombreuses frontières, les migrants doivent posséder l'information et trouver les fonds nécessaires pour atteindre leur but. Une autre image à réviser : celle du migrant masculin ; les femmes sont de plus en plus nombreuses à migrer. En 2005, la proportion des femmes dans la migration a atteint presque la moitié des stocks (49,6 %) avec même des chiffres légèrement supérieurs pour la plupart des continents, excepté l'Afrique et l'Asie. Si en Amérique du Nord la situation est déjà ancienne (1930), le changement n'est intervenu que récemment en Australie (1975) ou en Europe (2000). La principale raison de cette féminisation est ici le regroupement familial, mais la recherche de travail ou la demande d'asile suivent de près.

Les migrations sous contrat se sont particulièrement développées pour les travailleurs hautement qualifiés, pour faire face à une pénurie mondiale de cerveaux ou de professionnels. Ainsi, autour de l'an 2000, il manquait 850 000 informaticiens aux États-Unis et 2 millions en Europe. Pour capter ces talents, les pays déficitaires se li-

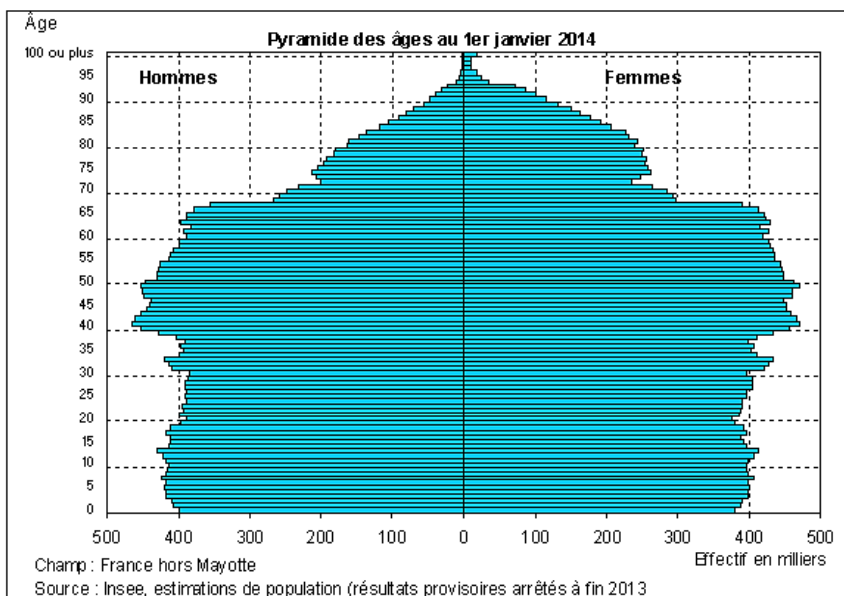
vrent une concurrence acharnée en modifiant leur politique migratoire uniquement pour certaines catégories de métiers. Les États-Unis ont ainsi créé un quota de visas H-1B, ou l'Allemagne un programme de « carte verte », pour attirer ces professionnels de l'informatique ou de la santé. 70 % des étudiants étrangers formés aux États-Unis y demeurent. Les effectifs d'étudiants étrangers ont fortement augmenté ces dernières années dans les pays développés, au premier rang desquels les États-Unis avec un chiffre de 430 000 entrées en 1998 et près de 700 000 en 2001.

Ayant renoncé au principe de l'immigration zéro, posé au lendemain de la crise pétrolière de 1973, l'Europe tente d'attirer les migrants dont elle a besoin. Cependant, les questions de sécurité nationale se sont ajoutées en ce début de XXI^e siècle aux problèmes économiques et ont favorisé un retour des attitudes protectionnistes dans beaucoup d'États. Ces derniers érigent des barrières physiques (prolongation du mur entre les États-Unis et le Mexique) ou cherchent à transformer les États périphériques en marches à qui ils délèguent le soin de contenir les candidats à l'immigration (Europe).

B. LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE AUJOURD'HUI

❖ La France

:: Pyramide des âges au 1er janvier 2014



Au 1er janvier 2014, 66,0 millions de personnes résident en France, dont 63,9 millions en métropole, 1,9 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte et 0,2 million à Mayotte. C'est dix millions de plus qu'il y a 30 ans.

En 2010, la population française continue d'augmenter au même rythme que les années précédentes : 354 000 personnes en plus, soit + 0,5 %. La population a augmenté d'un peu moins de 300 000 personnes au cours de l'année 2013 ; c'est la croissance la plus faible depuis 2000. Cette hausse est davantage imputable au solde naturel, *différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période qu'au solde migratoire, différence entre le*

nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Le niveau élevé du solde naturel en France par rapport aux autres pays de l'Union européenne s'explique en partie par la forme de la pyramide des âges. Marquées par un baby-boom particulièrement important et durable (1946-1974), les classes d'âges sont plus nombreuses aux âges

Composantes de la croissance démographique

Année	Population au 1er janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement (1)
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105,0	+ 94
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92,0	+ 95
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112,0	0
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74,0	0
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57,0	0
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32,0	0
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 39,0	0
2011 (p)	64 933	823,4	545,1	+ 278,3	+ 40,0	0
2012 (p)	65 252	821,0	569,9	+ 251,2	+ 40,0	0
2013 (p)	65 543	810,0	572,0	+ 238,0	+ 40,0	0
2014 (p)	65 821	nd	nd	nd	nd	nd

(p) populations 2012, 2013 et 2014, état civil 2013, soldes migratoires 2011, 2012, 2013 : données provisoires arrêtées à fin 2013.

(1) : Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Champ : France hors Mayotte. En tenant compte de Mayotte, la population en 2014 est de 66,0 millions d'habitants.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

de forte fécondité qu'aux âges où les décès sont plus fréquents. Le nombre de naissances a très fortement augmenté en France de la fin des années 1940 au début des années 1970. Durant ce **baby-boom**, le nombre de naissances annuelles s'est situé entre 800 000 et 900 000. Par la suite, le nombre de naissances a légèrement diminué pour fluctuer entre 700 000 et 800 000 par an.

L'indicateur conjonctuel de fécondité, ICF, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Depuis le point bas de 1993, l'ICF progresse régulièrement en France pour dépasser le seuil de deux enfants par femme en 2008. L'arrêt de la baisse de la fécondité des plus jeunes (20-24 ans) à la fin des années 1990, baisse entamée dans le milieu des années 1960, et la progression continue des taux de fécondité à partir de 30 ans expliquent cette hausse de la fécondité. Après avoir franchi la barre des 30 ans en 2010, l'âge moyen à l'accouchement continue de s'élever et atteint 30,1 en 2011. Accoucher à 40 ans ou plus est une situation deux fois plus fréquente qu'il y a vingt ans (2,2 % des mères en 1991 et près de 5 % des mères en 2011).

Fécondité totale, fécondité selon le groupe d'âges de la mère et âge moyen des mères à l'accouchement

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjonctuel de fécondité (pour 100 femmes)	Âge moyen à l'accouchement (1)
	15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-50 ans		
1994	3,4	12,9	9,4	3,8	0,4	168,3	28,8
1995	3,3	13,2	10,0	4,0	0,4	173,0	28,9
1996	3,2	13,1	10,4	4,2	0,4	175,0	29,0
1997	3,1	12,8	10,5	4,3	0,4	174,5	29,1
1998	3,1	12,9	10,9	4,6	0,5	177,9	29,3
1999	3,1	12,9	11,1	4,8	0,5	180,8	29,3
2000	3,3	13,4	11,7	5,0	0,5	189,3	29,3
2001	3,4	13,2	11,7	5,1	0,5	189,5	29,3
2002	3,3	13,0	11,6	5,2	0,6	188,1	29,4
2003	3,3	12,9	11,9	5,3	0,6	189,1	29,5
2004	3,3	12,9	12,0	5,4	0,6	191,5	29,5
2005	3,2	12,8	12,3	5,6	0,6	193,8	29,6
2006	3,3	13,1	12,7	6,0	0,7	199,7	29,7
2007	3,2	12,8	12,6	6,1	0,7	197,7	29,8
2008	3,3	12,9	12,9	6,2	0,7	200,7	29,8
2009	3,2	12,8	13,0	6,3	0,7	200,4	29,9
2010	3,2	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2011 (p)	3,1	12,7	13,1	6,4	0,8	201,0	30,0
2012 (p)	3,1	12,5	13,2	6,6	0,8	201,0	30,1
2013 (p)	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	198,9	30,1

p : données provisoires arrêtées à fin 2013

(1) : Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population

Nombre moyen d'enfants à divers âges par génération

Génération	Nombre moyen d'enfants pour 100 femmes à la fin de l'année où elles atteignent l'âge indiqué									
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	32 ans	35 ans	40 ans	50 ans
1943	24,3	60,3	100,3	136,1	166,3	189,2	204,0	216,9	226,6	228,5
1953	25,3	51,5	80,3	110,2	138,6	160,7	177,2	195,0	209,2	212,0
1963	14,1	32,0	56,5	85,1	113,7	138,7	159,4	182,6	202,5	206,8
1973	7,4	16,8	31,7	54,1	82,5	111,6	137,8	168,4	194,4	///
1978	6,3	15,7	30,7	52,5	80,4	110,4	138,6	171,3	///	///
1981	7,2	16,9	31,7	53,5	81,2	111,0	138,7	///	///	///
1983	7,3	16,7	31,5	53,1	80,4	109,9	///	///	///	///
1985	7,0	16,4	31,2	52,8	79,6	///	///	///	///	///
1987	6,8	16,3	31,1	52,0	///	///	///	///	///	///
1989	6,6	15,7	29,7	///	///	///	///	///	///	///
1991	6,3	14,9	///	///	///	///	///	///	///	///
1993	6,1	///	///	///	///	///	///	///	///	///

/// : sans objet

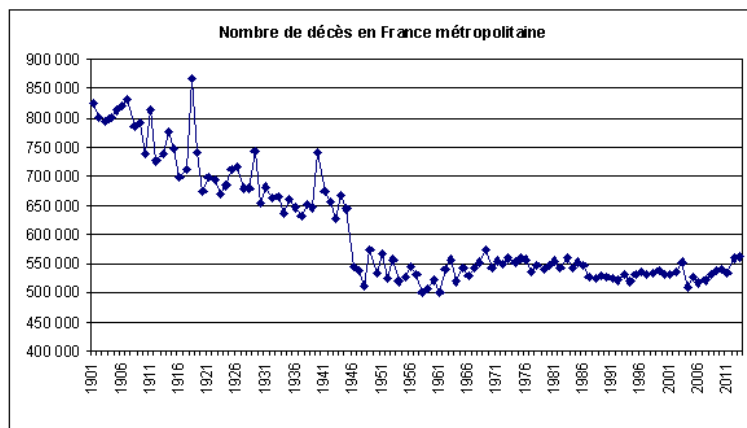
Champ : France métropolitaine

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population

avec l'Espagne et l'Italie. En revanche, elle se situe dans la moyenne pour les hommes.

Le vieillissement de la population. Au 1er janvier 2014, les personnes de 65 ans et plus représentent en France 18 % de la population, contre 16,0 % il y a 12 ans. Avec l'allongement de la durée de vie, la population française continue de vieillir ; de plus, la première génération très nombreuse du baby-boom, la génération « 1946 » qui compte près de 200 000 personnes de plus que les générations plus

572 000 décès ont été comptabilisés en France en 2013, soit 8,5 % de plus qu'en 2006. Le nombre de décès augmente du fait du vieillissement de la population. Dans le même temps, l'espérance de vie augmente également en 2013 : 78,7 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes. L'espérance de vie augmente partout en Europe. La France fait partie des pays où les femmes vivent le plus longtemps,



anciennes, fait désormais partie de ce groupe d'âge.

Évolution de l'âge moyen et de l'âge médian de la population jusqu'en 2014

	Âge moyen			Âge médian		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
2000	38,6	37,0	40,0	36,3	35,0	37,7
2001	38,7	37,2	40,1	36,6	35,3	37,9
2002	38,9	37,3	40,3	36,9	35,5	38,2
2003	39,0	37,5	40,4	37,1	35,8	38,5
2004	39,2	37,6	40,6	37,4	36,0	38,7
2005	39,3	37,8	40,8	37,7	36,2	39,0
2006	39,5	38,0	40,9	37,9	36,4	39,3
2007	39,7	38,1	41,1	38,1	36,6	39,6
2008	39,8	38,3	41,3	38,3	36,9	39,8
2009	40,0	38,5	41,4	38,6	37,1	40,0
2010	40,1	38,6	41,5	38,8	37,4	40,2
2011	40,3	38,8	41,7	39,0	37,6	40,5
2012 (p)	40,5	39,0	41,9	39,3	37,9	40,7
2013 (p)	40,6	39,1	42,0	39,5	38,1	40,9
2014 (p)	40,8	39,3	42,1	39,8	38,3	41,1

p : données provisoires arrêtées à fin 2013

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations de population

Population par sexe et groupes d'âges quinquennaux

en %

Au 1er janvier 2014	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 15 ans	17,6	19,6	18,5
15-19 ans	5,7	6,4	6,1
20-24 ans	5,7	6,2	5,9
25-29 ans	5,9	6,1	6,0
30-34 ans	6,2	6,3	6,2
35-39 ans	6,0	6,3	6,2
40-44 ans	6,8	7,1	7,0
45-49 ans	6,7	7,0	6,9
50-54 ans	6,6	6,8	6,7
55-59 ans	6,4	6,4	6,4
60-64 ans	6,2	6,1	6,2
65-69 ans	5,3	5,2	5,3
70-74 ans	3,8	3,5	3,6
75 ans ou plus	11,0	7,1	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations de population (données provisoires arrêtées à fin 2013)

❖ En Europe

Dans l'Union européenne à 27 (UE27), ces trois dernières années, seul le Royaume-Uni est dans une situation comparable à celle de la France : croissance démographique élevée tirée par le solde naturel plutôt que par le solde migratoire. La Belgique et la Suède ont un taux d'accroissement de leur population supérieur à celui de la France depuis 2006 (+ 1,0 % et + 0,8 %), mais il repose sur la composante migratoire plus que sur l'accroissement naturel. Au 1er janvier 2011, 12,9 % des 502 millions d'Européens résidaient en France, deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne derrière l'Allemagne (16,3 %) et devant le Royaume-Uni et l'Italie (12,4 % et 12,1 %).

Dans l'UE à 27, seule l'Irlande a un taux de fécondité (*le taux de fécondité à un âge donné, ou pour une tranche d'âges, est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge*), plus élevé que celui de la France avec 2,07 enfants par femme depuis 2008. Hors Union européenne, l'Islande avec 2,2 enfants par femme en 2009 et 2010 a une fécondité encore plus élevée. La moyenne de l'UE à 27 se maintient en 2010 à 1,59 enfant par femme, comme en 2009. L'ICF est très faible dans les pays du sud et du centre de l'Europe telles l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ou la Pologne (autour de 1,4 enfant par femme). Il est nettement plus élevé (1,9 environ) dans les pays nordiques et en Grande-Bretagne. En dehors de quelques pays de l'Est de l'Europe comme la Roumanie ou la Bulgarie où les mères accouchent en moyenne vers 27 ans, l'âge moyen à l'accouchement se situe aux environs de 30 ans dans la plupart des pays et dépasse même 31 ans en Espagne, en Italie ou en Irlande.

C'est beaucoup plus tardivement que **l'allongement de l'espérance de vie** a été perçu comme une tendance de long terme. Entre 1994 et 2009, en France, l'espérance de vie à la naissance est passée de 73,6 ans à 77,7 ans pour les hommes et de 81,8 ans à 84,4 ans pour les femmes, soit un gain de près d'un trimestre par an. Sur la même période, les hommes ont gagné 2,5 ans d'espérance de vie à 60 ans et les femmes 2 ans : elle atteint 22,2 ans pour les premiers et 27 ans pour les secondes. L'espérance de vie augmente partout en Europe. La France fait partie des pays où les femmes vivent le plus longtemps, avec l'Espagne et l'Italie, mais elle ne se situe que dans la moyenne pour les hommes. Les Suédois et les Espagnols ont l'espérance de vie la plus longue et peuvent espérer vivre au moins un an de plus que les Français.

Après avoir stagné quelques années entre 2005 et 2009, la mortalité infantile (*rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants*) baisse à nouveau en 2010 et 2011. Elle atteint ainsi en 2011 son point le plus bas, à 3,5 pour 1 000. Cette baisse concerne aussi bien la mortalité la plus précoce (enfants décédés à moins de sept jours) que la mortalité la plus tardive. Ce mouvement est général en Europe, la moyenne des 27 pays se situant à 4 décès pour 1 000 naissances. La baisse de la mortalité infantile a été plus rapide et plus forte qu'en France dans d'autres pays européens telles la Suède ou la Slovaquie. Hors Union européenne, c'est en Islande que le taux de mortalité infantile est le plus bas, à 2,2 pour 1 000.

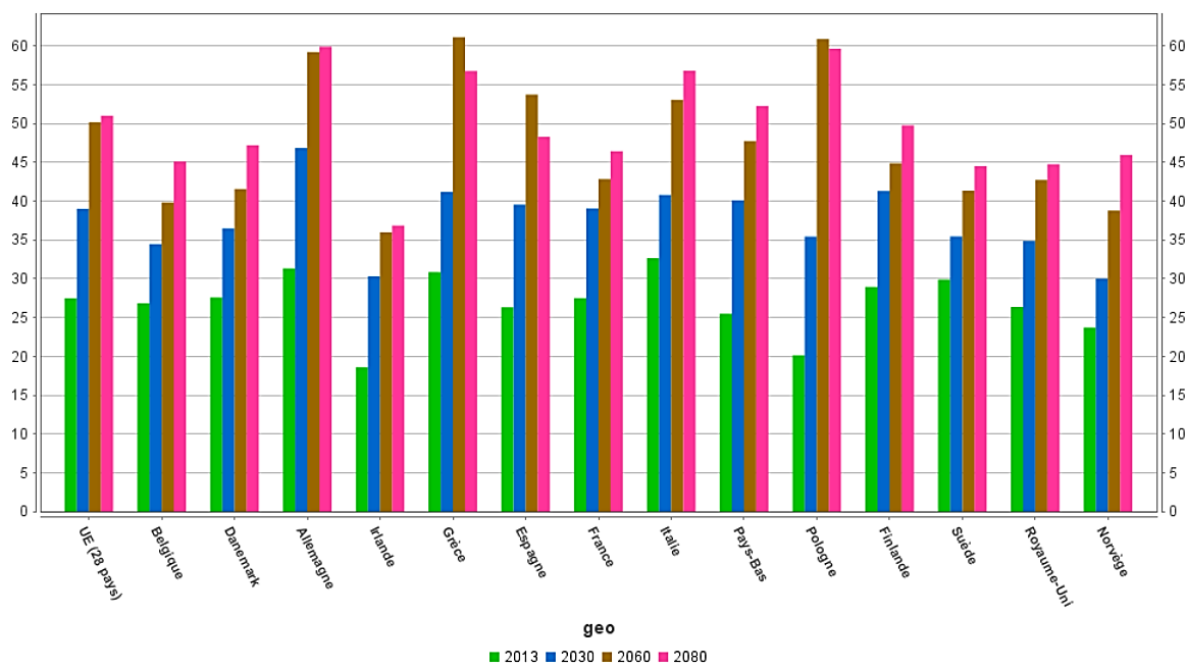
❖ Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population des 27 pays membres de l'Union européenne (UE) devrait s'accélérer de 2013 à 2080, selon l'office statistique des communautés européennes Eurostat en 2014. La part des 65 ans et plus devrait passer de 27,5 % des 15-64 ans en 2013 à 51 % en 2080. La population de l'UE devrait vieillir tout au long de la période de projection en raison, notamment, d'une fécondité restant faible et d'un nombre croissant de personnes vivant à des âges élevés.

Dernière mise à jour	08.08.14							
Date d'extraction	18.09.14							
Source des données	Eurostat							
INDIC_DE	Age médian de la population							
GEO/TIME	2014	2020	2030	2040	2050	2060	2070	2080
Union européenne (28 pays)	42,2	43,6	45,4	46,4	46,2	46,3	46,4	46,4
Belgique	41,2	41,1	41,2	41,6	41,9	42,6	43,4	44,0
Danemark	41,3	42,1	41,6	42,5	43,2	43,3	43,8	44,7
Allemagne	46,1	47,8	48,6	50,1	50,7	50,1	50,1	50,3
Irlande	35,9	38,4	41,2	39,4	39,4	40,1	39,1	39,5
Grèce	42,8	45,0	48,8	50,8	50,3	50,1	49,2	47,7
Espagne	41,8	44,8	49,6	51,1	48,5	47,8	46,7	45,8
France	40,8	41,4	42,0	42,2	42,5	42,8	43,1	43,8
Italie	44,4	46,1	47,6	47,8	48,1	48,7	48,8	48,9
Pays-Bas	42,0	43,1	43,9	44,9	45,8	45,8	46,0	46,8
Pologne	39,0	41,1	45,3	48,7	49,6	49,9	50,7	49,9
Portugal	43,1	45,8	49,5	51,2	52,0	53,1	53,0	52,5
Suède	40,9	40,9	40,9	41,7	41,5	42,2	43,2	43,6
Royaume-Uni	39,9	40,2	41,5	42,4	42,0	42,6	43,3	43,7
Norvège	39,0	39,1	39,5	40,6	41,5	42,5	43,5	44,4

Taux de dépendance vieillesse projeté

%



Source des données Eurostat: Population Projections 2010-based (EUROPOP2010)

Dernière mise à jour: 24.08.2014

Date d'extraction: 18 sept. 2014 10:12:51 MEST

Lien dynamique de la page du graphique par défaut: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/drawGraph.do?init=1&plugin=1&language=fr&pcode=tsdde511&toolbox=legend>

Clause de non responsabilité: Ce graphique a été créé automatiquement grâce à un logiciel d'Eurostat selon les spécifications d'utilisateurs externes qui ne relèvent pas de la responsabilité d'Eurostat.

Clause de non responsabilité générale de site web de la CE: http://ec.europa.eu/geninfo/legal_notices_fr.htm

Courte description: Le taux de dépendance vieillesse projeté est le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et le nombre de personnes de 15 à 64 ans.

Dernière mise à jour	08.08.14							
Date d'extraction	18.09.14							
Source des données	Eurostat							
INDIC_DE	Proportion de la population âgée de 80 ans et plus							
GEO/TIME	2014	2020	2030	2040	2050	2060	2070	2080
Union européenne (28 pays)	5,2	5,8	7,1	9,0	10,9	11,8	12,2	12,3
Belgique	5,3	5,5	6,0	7,5	8,6	8,9	9,6	10,6
Danemark	4,2	4,7	7,0	7,9	9,3	9,7	9,7	11,4
Allemagne	5,6	7,2	8,1	10,4	14,1	13,4	14,4	15,1
Irlande	3,0	3,5	5,2	7,0	8,6	10,2	9,2	7,4
Grèce	5,9	7,0	8,0	10,0	12,7	15,2	15,0	13,5
Espagne	5,7	6,1	7,6	9,7	12,6	14,9	13,1	10,8
France	5,7	6,0	7,3	9,3	10,4	10,6	10,5	11,1
Italie	6,3	7,1	8,0	9,2	11,8	13,2	12,7	13,3
Pays-Bas	4,3	4,8	7,0	9,0	11,2	11,1	11,3	12,6
Pologne	3,8	4,4	5,6	9,2	9,5	12,0	15,5	14,9
Portugal	5,5	6,5	8,0	10,3	13,1	16,0	15,6	15,8
Suède	5,2	5,2	7,2	7,6	8,5	8,9	9,7	10,7
Royaume-Uni	4,7	5,1	6,5	7,6	9,3	9,5	10,3	10,9
Norvège	4,3	4,1	5,5	6,6	7,7	8,4	9,3	10,9

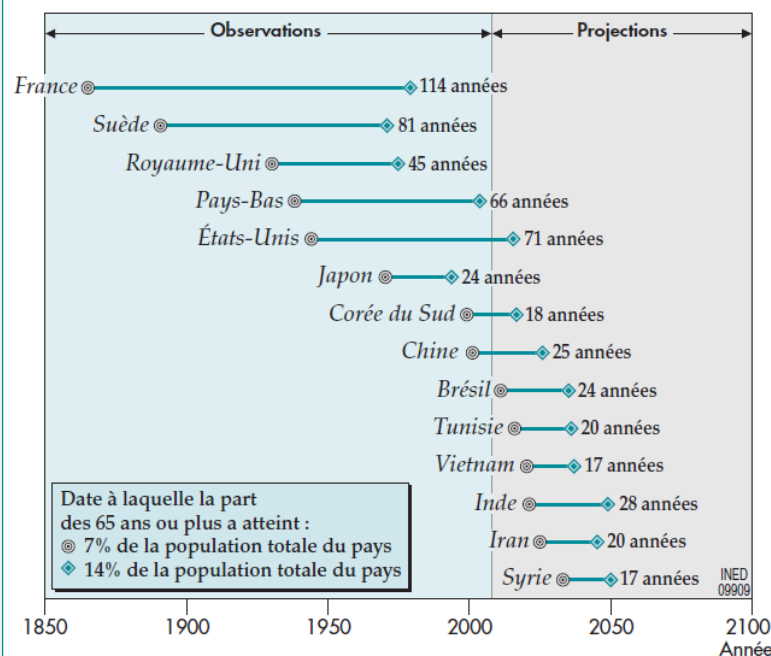
Quant à la population en âge de travailler, fixée par convention entre 15 ans et 65 ans, elle commencera à décliner en 2012 ; passée de 331,9 millions en 2007 à 335,9 millions à son sommet, elle retombera à 283,3 millions en 2060. Pour certains pays, cette évolution s'annonce dramatique. Prenons le cas de l'Allemagne. En 2007, sa population totale était évaluée à 82,3 millions, elle ne devrait plus arrêter de baisser jusqu'en 2060, où elle reviendrait à 70,8 millions, soit un recul de 14 %. Mais si l'on regarde les chiffres de la population en âge de travailler, le choc est encore plus violent, avec une baisse de 28,7 %. En 2060, la France - grâce à un taux de natalité plus élevé - pourrait la dépasser, avec 71,8 millions d'habitants, dont 40,1 millions en âge de travailler. Le Royaume-Uni deviendrait le pays le plus peuplé d'Europe, avec 76,7 millions d'habitants, grâce à l'immigration. La France et le Royaume-Uni compteraient ainsi parmi les rares pays européens (sept) où la population des 15-65 ans serait supérieure en 2060 à celle de 2007.

La conséquence de cette évolution est double. D'abord, la croissance économique potentielle de l'Europe va baisser ; estimée encore à 2,4 % l'an pour la période 2007-2020, elle devrait revenir, selon les calculs de la Commission, à 1,6 % entre 2021 et 2030 et 1,3 % entre 2041 et 2060. Ensuite, les charges pesant sur les actifs seront de plus en plus lourdes : aujourd'hui, il y a quatre personnes en âge de travailler pour une de plus de 65 ans ; en 2060, il n'y en aura plus que deux. Compte tenu du financement de la retraite, des dépenses de santé et des aides aux personnes dépendantes, la Commission estime que le vieillissement de la population représentera une dépense publique supplémentaire de 4,7 % du PIB en moyenne pour l'Union à l'horizon 2060 (2,7 % seulement pour la France du fait de sa démographie plus favorable).

Pour les autres pays ? Du fait de la chute brutale de sa fécondité, la Chine est d'ores et déjà entrée dans un processus de vieillissement. La comparaison des données des trois derniers recensements fait apparaître une montée de la proportion des plus de 65 ans, passée de 4,9 % à 6,95 % de sa population. Après la baisse brutale de la fécondité, le Japon fait figure de pays vieux : la proportion des personnes de 60 ans et plus est déjà de 23,2 % (contre 19,4 % pour l'ensemble des pays développés), et cette situation devrait s'aggraver sensiblement dans la première moitié du siècle l'âge médian, qui n'était que de 22,3 ans en 1950 et de 30,4 en 1975 atteint maintenant 41,2 ans ; il devrait s'élever à 53,1 ans en 2050, battant ainsi le record du monde (46,4 ans pour l'ensemble des pays développés) ; en outre, il y aura vieillissement à l'intérieur même du troisième âge : le nombre des vieux — vieux (24,9 millions) devrait l'emporter sur celui des jeunes — vieux (20,8 millions).

Les États-Unis connaissent le même phénomène. La population des États-Unis vieillit, l'âge médian des Américains atteignant 37,2 ans, voire plus de 40 ans dans sept États, selon les statistiques du Bureau de recensement en 2011. L'âge médian des Américains s'est rallongé de près de deux ans du fait du vieillissement de la génération nombreuse des baby-boomers, passant en 2010 à 37,2 ans contre 35,3 en 2000.

Figure 5 - Vitesse du vieillissement démographique dans une sélection de pays (temps mis par la proportion de personnes de 65 ans ou plus pour passer de 7% à 14%)



Note: Aucun pays d'Afrique subsaharienne n'est représenté, leur vieillissement démographique devant s'effectuer plus tard et à une vitesse inconnue.

(G. Pison, *Population & Sociétés*, n° 457, Ined, juin 2009)

Source: Pison [5].

La population âgée de 45 à 64 ans représente plus du quart de la population américaine pour atteindre 81,5 millions de personnes. C'est la tranche de la population qui a le plus progressé (plus de 30 %) depuis 2000. Les plus de 65 ans (40,3 millions de personnes) ont eux aussi enregistré une croissance rapide (15 %) et représentent aujourd'hui 13 % de la population. Les moins de 18 ans représentent 24 % de la population (74,2 millions de personnes), mais ont progressé moins rapidement que les tranches d'âge plus âgées (+2,6 %).

Quant aux pays du Sud, il n'en est souvent qu'à ses débuts, mais devrait prendre une grande importance dans les prochaines décennies. Un indicateur de la vitesse du vieillissement démographique est le temps qu'a mis ou que mettra la proportion des personnes de 65 ans ou plus pour doubler dans une population, et passer par exemple de 7 % à 14 %. En France, premier pays à connaître le vieillissement, ce doublement a mis plus de cent ans (entre 1865 et 1979), alors qu'en Chine, il se sera probablement effectué en seulement 25 ans (entre 2001 et 2026). Le même phénomène de vieillissement rapide

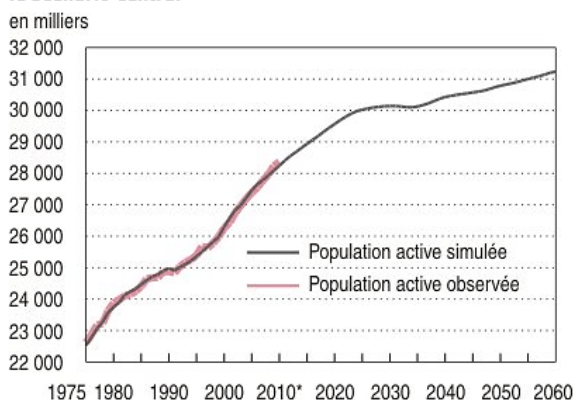
est en germe dans l'ensemble des pays du Sud pour les mêmes raisons (baisse de la fécondité, de la mortalité infantile...), certains devant le connaître encore plus rapidement que la Chine : l'Iran, où la proportion des 65 ans ou plus devrait passer de 7 % à 14 % en 20 ans, le Vietnam et la Syrie, où elle devrait le faire en 17 ans.

1.2. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET OFFRE DE TRAVAIL

À long terme, la croissance potentielle dépend de deux facteurs :

- l'évolution des ressources en main-d'œuvre qui dépend de la **population active** ;
- la progression de la productivité globale des facteurs, c'est-à-dire la part de la croissance économique qui n'est pas imputable à l'augmentation des facteurs de production (capital et travail) et qui résulte du progrès technique.

Graphique 1 - Projection de population active en moyenne annuelle selon le scénario central



* provisoire.

Champ : population des ménages de 15 ans et plus de France métropolitaine en âge courant.

Source : Insee, projections de population active 2010-2060.

La **population active** évolue principalement sous

l'effet de la démographie : chaque année, une jeune génération se présente sur le marché du travail à la fin des études alors qu'une génération ancienne part à la retraite. À cette cause démographique s'en ajoutent deux autres : l'évolution des comportements d'activité et l'immigration. Chaque génération n'a pas le même comportement d'activité professionnelle que les précédentes tout au long de sa vie. Ainsi, dans la période actuelle, les femmes occupent plus souvent un emploi et restent moins souvent au foyer que celles des générations précédentes ; les jeunes poursuivent leurs études plus longtemps et se présentent, de ce fait, un peu plus tard sur le marché du travail. Par ailleurs, l'immigration est supérieure à

l'émigration, de sorte que la **population active** est augmentée par l'apport de travailleurs immigrés.

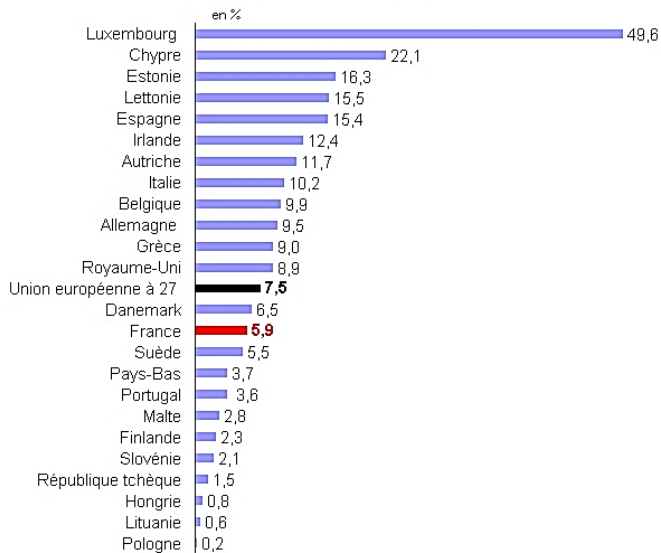
En 2012, la France métropolitaine comptait en moyenne 28,57 millions d'actifs au sens du BIT (définitions) : 25,7 millions ont un emploi et 2,81 millions sont chômeurs.

À l'horizon 2025, selon le scénario central de Projection de l'INSEE, la **population active** pourrait gagner près de 1,7 million de personnes, atteignant 30 millions, soit une croissance annuelle moyenne de 110 000 personnes. Elle se stabiliserait ensuite autour de ce niveau. À partir de 2035, elle progresserait à un rythme plus lent (45 000 personnes par an), pour atteindre 31,2 millions de personnes en 2060. Le taux d'activité des 15-69 ans resterait stable jusqu'en 2015 du fait de la hausse de la part des 65-69 ans de 6 à 8,5 % dans cette population. Puis il augmenterait sur les dix années suivantes : de 66,6 % en 2010, il gagnerait 2 points d'ici 2025 et serait de 69,7 % en 2060. Parallèlement, le ratio « nombre d'actifs »/« nombre d'inactifs » de 60 ans et plus continuerait de diminuer du fait de la forte croissance à venir de la population âgée. De 2,1 actifs pour un inactif de 60 ans ou plus en 2010, on passerait à 1,5 en 2060. La moyenne d'âge de la **population active** continuerait d'augmenter elle aussi, du fait d'une activité plus forte des seniors de plus de 55 ans et de l'arrivée des générations nombreuses dans ces tranches d'âge. La part des plus de 55 ans, qui est de 12,4 % en 2010, atteindrait 17,9 % en 2060 alors que celle des 25-54 ans diminuerait de 5 points. Celle des moins de 25 ans resterait stable à 10 %.

Les perspectives de ressources en main-d'œuvre dépendent aussi de l'évolution des comportements d'activité. Le scénario central prolonge les tendances passées excepté pour les taux d'activité des seniors, directement affectés par les changements législatifs portant sur les régimes de retraite. Ainsi, les réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 jouent sur les comportements d'activité des seniors tout au long de la période de projection en allongeant les durées de cotisation, en repoussant les âges limites de départ à la retraite et en modifiant les modalités de calcul des pensions. L'activité des 60-64 ans est la plus sensible à ces mesures. Alors qu'elle diminuait régulièrement depuis 1975, elle augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l'effet combiné des réformes des retraites et de l'allongement de la durée des études. Chez les 55-59 ans, le recul de l'âge de départ à la retraite inciterait les salariés et les employeurs à davantage d'effort de maintien dans l'emploi – effet « horizon ». En 2060, dans cette classe d'âge, le taux d'activité serait de 77 % pour les femmes et 80 % pour les hommes (61 % et 69 % en 2010). Enfin, l'activité des 65-69 ans, jusqu'à présent particulièrement faible, passerait de 3,4 % à 13 % pour les femmes et de 5,5 % à 18 % pour les hommes, essentiellement sous l'effet de la réforme des retraites de 2010.

Dernière mise à jour	10.07.14											
Date d'extraction	18.09.14											
Source des données	Eurostat											
SEX	Total											
INDIC EM	Taux d'emploi (55 à 64 ans)											
GEO/TIME	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2013
Union européenne (28 pays)	:	:	:	:	:	38,3	40,6	43,4	45,5	46,2	48,8	50,1
Zone euro (18 pays)	:	:	:	33,4	34,2	36,3	38,6	41,7	44,4	45,8	48,7	50,1
Belgique	22,2	22,5	21,9	22,9	26,3	26,6	30,0	32,0	34,5	37,3	39,5	41,7
Bulgarie	:	:	:	:	20,8	27,0	32,5	39,6	46,0	43,5	45,7	47,4
Danemark	53,0	50,9	49,1	52,0	55,7	57,9	60,3	60,7	58,4	58,4	60,8	61,7
Allemagne	36,2	36,6	37,9	37,7	37,6	38,9	41,8	48,1	53,7	57,7	61,5	63,5
Irlande	37,9	38,8	39,7	41,7	45,3	48,0	49,5	53,1	53,7	50,2	49,3	51,3
Grèce	39,8	40,1	41,2	39,0	39,0	39,2	39,4	42,3	42,8	42,3	36,4	35,6
Espagne	36,0	32,6	33,2	35,1	37,0	39,6	41,3	44,1	45,5	43,5	43,9	43,2
France	29,8	29,6	29,4	28,3	29,9	34,7	37,8	38,1	38,2	39,8	44,5	45,6
Italie	:	29,3	28,6	27,7	27,7	28,9	30,5	32,5	34,4	36,6	40,4	42,7
Hongrie	:	:	17,7	17,3	22,2	25,6	31,1	33,6	31,4	34,4	36,9	38,5
Pays-Bas	28,7	29,1	30,5	33,9	38,2	42,3	45,2	47,7	53,0	53,7	58,6	60,1
Pologne	:	:	:	32,1	28,4	26,1	26,2	28,1	31,6	34,1	38,7	40,6
Portugal	48,4	46,8	47,3	49,6	50,7	51,4	50,3	50,1	50,8	49,2	46,5	46,7
Slovaquie	:	:	:	22,8	21,3	22,8	26,8	33,1	39,2	40,5	43,1	44,0
Finlande	37,0	33,2	35,4	36,2	41,6	47,8	50,9	54,5	56,5	56,2	58,2	58,5
Suède	67,3	62,0	63,4	63,0	64,9	68,0	69,1	69,6	70,1	70,4	73,0	73,6
Royaume-Uni	47,6	47,4	47,7	49,0	50,7	53,4	56,2	57,3	58,0	57,1	58,1	59,8
Norvège	:	:	:	:	65,2	66,2	65,8	67,4	69,2	68,6	70,9	71,1
États-Unis	53,4	54,4	55,9	57,7	57,8	59,5	59,9	61,8	62,1	60,3	60,7	:
Japon	64,6	63,7	63,6	63,8	62,8	61,6	63,0	64,7	66,3	65,2	65,4	:

Population active étrangère dans l'Union européenne en 2011



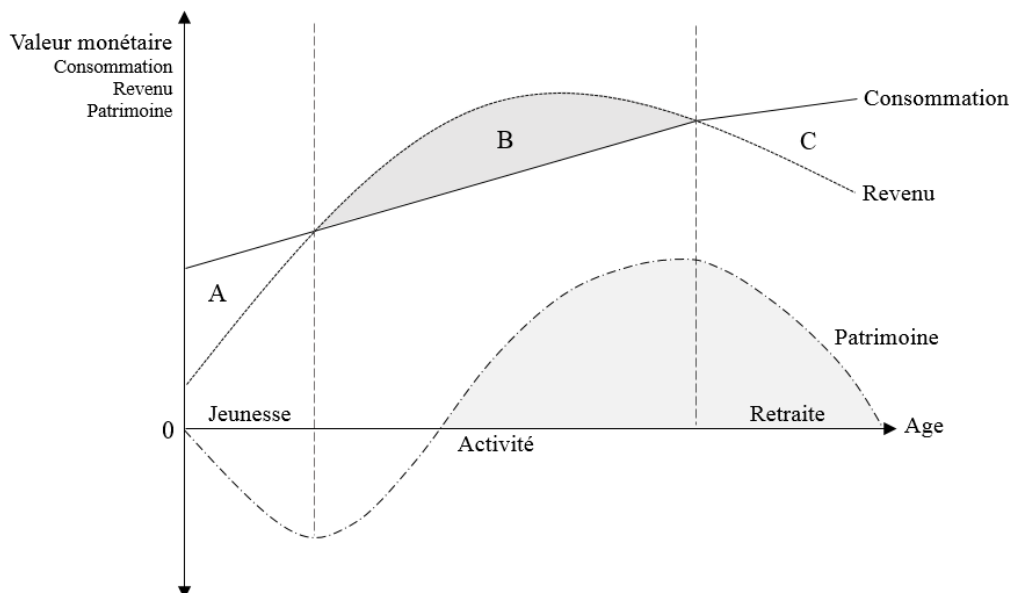
Note : données non disponibles pour la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie.
Source : Eurostat (extraction du 26 septembre 2012).

Si le recours à l'immigration est moins pressant pour la France, la Commission européenne, face au vieillissement démographique de l'UE et au déclin de son taux de natalité, affirme que les immigrants légaux sont nécessaires pour combler les manques de main-d'œuvre en Europe. Sans immigration, la **population active** diminuera de cent millions de personnes dans les cinquante prochaines années, tandis que la population totale augmente et vieillit. L'Europe devra donc s'ouvrir à l'immigration et à la diversité dans la société. Les immigrants, en particulier les immigrants qualifiés, doivent jouer un rôle de premier plan pour maintenir des taux d'emploi élevés, exercer des professions indispensables et contribuer au financement des retraites pour une population de plus en plus âgée. Certains pays européens se sont dotés de régimes nationaux pour attirer les immigrants qualifiés et hautement qualifiés dans certains secteurs spécifiques, dont les secteurs des technologies de l'information et de l'ingénierie, où le nombre de citoyens européens qualifiés n'est pas

suffisant au regard du nombre d'emplois vacants. L'UE œuvre à l'instauration d'un tel régime pour l'ensemble de l'Union. Dans ce cadre, les immigrants hautement qualifiés bénéficieraient d'une procédure d'entrée accélérée, d'un permis de séjour reconnu dans toute l'UE (la « carte bleue » européenne), de conditions de séjour favorables et de la possibilité de circuler d'un État membre à un autre après une période initiale de deux ans.

1.3. DÉMOGRAPHIE ET ÉPARGNE

Le modèle le plus couramment avancé en la matière est celui du « **cycle de vie** », qui a valu à son auteur, Franco MODIGLIANI, le prix Nobel d'Économie.



Selon ce modèle, les individus souhaitent maintenir le niveau de leur consommation tout au long de leur âge adulte. Leur revenu évoluant en fonction de leur âge, l'**épargne**, qui est le solde entre la consommation et le revenu, évoluerait également avec l'âge. Au début de la vie active, lorsque le revenu est faible, les individus s'endettent (leur **épargne** est négative) ; par la suite, le revenu croît jusqu'à dépasser le niveau de consommation souhaité, ce qui se traduit par une **épargne** positive ; avec la retraite, le revenu décroît et les individus dé-

séparent à nouveau (en « consommant » leurs économies). L'idée est que les ménages **épargnent** principalement pour découpler la chronique de leurs dépenses de consommation de celle de leurs revenus : l'horizon de décision d'un ménage est celui de sa vie entière, le ménage gère son patrimoine (éventuellement ses dettes) pour répartir sa consommation au long de sa vie. L'intuition est que l'**épargne** est une consommation différée et qu'elle ne dépend pas seulement du revenu courant, mais aussi des anticipations de revenus futurs. Les ménages **épargnent** et gèrent leur patrimoine de manière à lisser leur consommation. Le patrimoine ainsi accumulé constitue une réserve de consommation, désaccumulée par la suite.

Si l'on s'en remet à ce modèle, l'épargne augmenterait à court terme compte tenu de l'augmentation de la part des 50-60 ans dans la population totale ; à moyen terme, l'épargne baisserait en raison de l'augmentation de la part des retraités et du vieillissement de la population. Il y aurait donc insuffisance d'épargne, avec la hausse de la taille de la population âgée, et par conséquent des difficultés pour financer l'investissement, des hausses des taux d'intérêt. Une version ultérieure plus élaborée ne prévoit pas nécessairement de désépargne, car le patrimoine accumulé peut avoir pour objet, non seulement de lisser les revenus après la retraite, mais aussi de transmettre un patrimoine à ses descendants.

Donc, le modèle « traditionnel » décrit mal les évolutions récentes dans des pays comme la France (même s'il fonctionne assez bien pour des pays comme le Japon) :

- il est en effet affecté par le niveau des revenus des retraités. Entre 1996 et 2009, le niveau de vie des retraités et des actifs progresse parallèlement à un rythme moyen de 1,5 % par an, de sorte que le niveau de vie moyen des retraités (y compris revenus du patrimoine, non compris les loyers imputés) demeure inférieur d'environ 4 % à celui des actifs. Cette évolution marque une rupture par rapport à la tendance observée de 1970 jusqu'au milieu des années 90, période durant laquelle le niveau de vie des retraités avait rattrapé celui des actifs : partant d'un niveau plus bas, le niveau de vie des retraités progressait alors plus vite que celui des actifs.
- Ce modèle est également altéré par les anticipations des agents économiques en matière de retraite : s'ils ont l'impression que les régimes de retraite sont menacés, ils peuvent accroître leur épargne en recourant à des produits financiers ;
- Robert Rochefort rappelle que le taux d'épargne des plus de 65 ans est plus élevé que celui de l'ensemble de la population, contrairement à la théorie économique. On a longtemps cru que ces générations étaient peu réceptives aux sollicitations de la société de consommation et que notre société était très sensible à la transmission aux générations futures. Cela semble moins vrai avec la génération qui arrive aujourd'hui à la retraite. Le rapport à l'argent se modifie. L'accumulation de patrimoine pour transmission diminue sérieusement, y compris chez les retraités ou les seniors, dont le comportement se rapproche de celui de leurs homologues anglo-américains, qui préconisent (mais n'adoptent pas toujours) la jouissance immédiate de ce qui a été accumulé.
- À cela s'ajoute un phénomène nouveau : la montée des inquiétudes, pour la dépendance, la situation des descendants. Elles sont à l'origine d'un renforcement de l'épargne. C'est là un retournement par rapport aux périodes passées. Le fait que les dispositifs publics ne résolvent pas totalement le problème accroît ce sentiment d'incertitude. Il y a donc une logique de surépargne, alors que l'héritage arrive de plus en plus tard (55 ans en moyenne) et que la double activité des couples devrait accroître les revenus des futurs retraités.
- La perspective d'un quatrième âge long et difficile pousse le troisième âge à une réépargne au moment de sa retraite. Pour les ménages propriétaires à revenus modestes, le logement apparaît ainsi comme une forme d'assurance dépendance. Ils pourront tirer un revenu de leur logement pendant leurs très vieux jours, soit en louant une partie, soit en cessant de l'entretenir.

2. Distribution des taux d'épargne selon les caractéristiques des ménages

	Taux d'épargne hors biens durables			Taux d'épargne avec biens durables		
	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Âge de la personne de référence						
Moins de 30 ans	- 25	11	31	- 38	3	26
De 30 à 39 ans	1	26	42	- 9	19	38
De 40 à 49 ans	- 1	20	39	- 9	14	35
De 50 à 59 ans	3	26	41	- 7	19	35
De 60 à 69 ans	2	22	39	- 10	14	32
70 ans et plus	- 7	18	36	- 17	8	29

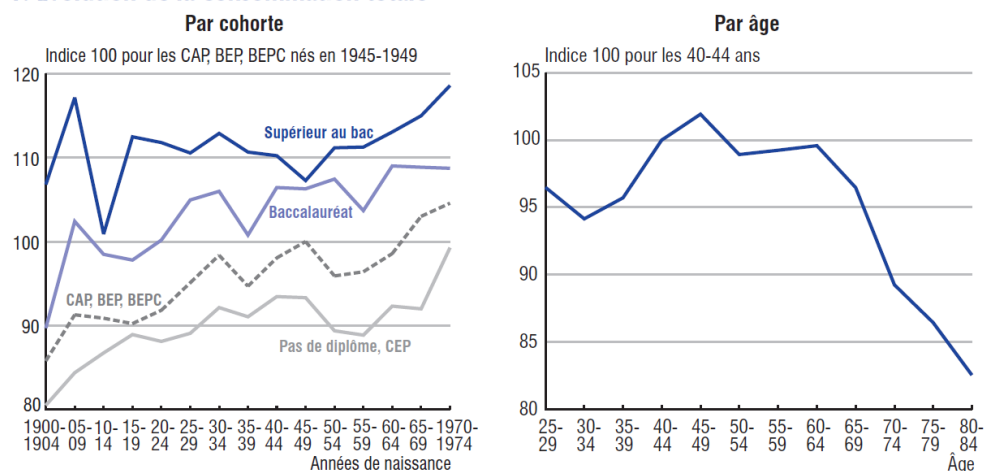
en %

1.4. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET CONSOMMATION

En ce qui concerne la **consommation**, les différentes études européennes ou américaines indiquent une stagnation de la consommation ou une baisse de la consommation globale dans les pays vieillissants pour les 25 prochaines années en dehors de tout changement concernant l'immigration ou la natalité. En France, pays où la natalité est élevée, la situation est plus à la stagnation qu'au déclin selon un document de l'Insee sur les effets d'âge et de génération, mais il n'empêche que certains secteurs s'en sortiront mieux que d'autres. À l'inverse, dans les pays comme

l'Allemagne qui connaissent un taux de vieillissement accéléré, la consommation pourrait baisser de 2,5 à 3 % d'ici 2025 en raison du seul facteur démographique. Par ailleurs, le vieillissement de la population entraîne sur le moyen et long terme des cycles de renouvellement d'achat allongés. En effet, en vieillissant une personne a tendance à acheter des biens de meilleure qualité qui seront conservés plus longtemps. La conservation étant plus longue, les cycles de renouvellement s'allongent dans les mêmes proportions entraînant une baisse des ventes automatique. En raison de ce phénomène, le marché automobile devrait décroître de 12,5 % d'ici à 2025 et le secteur électroménager de 8,6 % en dehors de tout facteur lié à la crise économique.

1. Évolution de la consommation totale



Champ : France métropolitaine.

Lecture par cohorte : à âge de la personne de référence, revenu et taille du ménage égaux, la consommation des ménages dont la personne de référence est diplômée de l'enseignement supérieur et née en 1965-1969 représente 115 % de celle des ménages de niveau CAP, BEP, BEPC nés en 1945-1949.

Lecture par âge : à âge de la personne de référence, revenu et taille du ménage égaux, la consommation des ménages dont la personne de référence a entre 75 et 79 ans représente 86 % de celle des ménages de 40 à 44 ans.

Note : les dépenses de consommation ont été calculées en euros constants 2006 pour les six enquêtes.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979, 1985, 1989, 1995, 2001 et 2006.

Avant le grand âge, le ménage se prépare à une autre phase de sa vie. Il **épargne**, ne voulant pas être à la charge de ses enfants dans ses vieux jours. En abordant les âges de la retraite, il renouvelle une dernière fois les équipements du foyer et adopte progressivement une vie plus casanière. Ses dépenses liées au logement (loyer, charges, chauffage, électricité) augmentent, de même que son recours aux services domestiques à domicile. Il diminue ses dépenses d'alimentation, à la fois à domicile et à l'extérieur, mais il maintient sa consommation d'alcool. Il dépense moins pour les vacances ainsi que pour son habillement. Cette influence de l'âge sur les pratiques de consommation ressort d'une analyse toutes choses égales par ailleurs, à niveau de revenu, taille du ménage, niveau de diplôme et génération de naissance fixés. Le passage à la retraite est l'occasion d'un dernier effort d'équipement (électroménager, ameublement) avant que ces dépenses ne reculent dans le budget des ménages. Indépendamment de la génération, et de la taille du ménage, et à niveau de revenu donné, l'achat d'équipement du logement est le plus élevé parmi les 25-29 ans, âge où le ménage s'installe pour la première fois. Il diminue ensuite jusqu'à 50-54 ans, mais il se redresse alors et atteint un second pic à 60-64 ans au moment du départ à la retraite. Le ménage bénéficie alors d'un revenu de fin de carrière, en moyenne relativement haut, mais dont il anticipe qu'il va diminuer avec l'arrêt du travail. Il profite donc de sa situation relativement favorable pour renouveler son équipement. Le renouvellement des équipements (électroménager, audiovisuel et voiture) aux âges du passage à la retraite et, par la suite, le recentrage progressif sur les biens et services liés au foyer conduisent donc à augmenter certaines dépenses du ménage au passage à la retraite. À revenu donné, l'équilibre financier est maintenu par la diminution de trois autres types de dépenses : l'alimentation, les vêtements et les dépenses d'hôtel, café, restaurant et vacances.

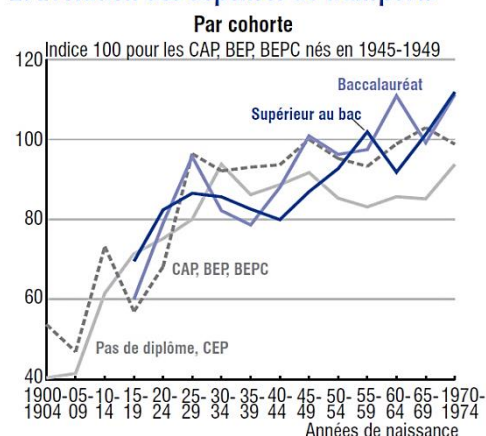
Selon le Credoc, les seniors consacrent une part relativement plus faible de leurs dépenses de consommation au logement (24 % contre 25 % chez les moins de 50 ans), aux transports (14 %, contre 16 %), à l'hôtellerie-restauration (5 %, contre 7 %) et à l'habillement (4 %, contre 5 %). Ces différences dans le poids de chaque fonction de consommation entre les seniors et les moins de 50 ans tiennent à la fois à des effets d'âge et de génération.

- En avançant en âge, les besoins évoluent. Les seniors éprouvent ainsi moins le besoin de recourir aux services d'hôtellerie-restauration. De même, les dépenses en vêtement, en transport et en équipement de la maison diminuent avec l'âge. À l'inverse, plus on est âgé et plus les dépenses de santé et de loisirs augmentent.

- Au-delà de cet effet d'âge, appartenir à une génération conditionne grandement les attitudes et les comportements de consommation. Ainsi, les personnes appartenant aux générations nées avant la Seconde Guerre mondiale privilégient nettement plus les dépenses alimentaires. C'est également le cas des dépenses de vêtements et de meubles. Elles consacrent par contre moins d'argent aux loisirs et à la communication, les considérant plus comme

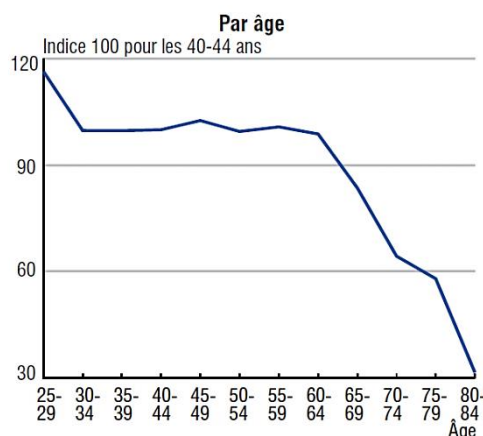
des dépenses superflues tant que celles de subsistance ne sont pas assurées. À un âge donné, les dépenses de logement sont également moins importantes parmi les générations les plus âgées. En 2005, les ménages dont la personne de référence était âgée de 65 ans ou plus consommaient un tiers de moins que la moyenne. En 2011, l'écart n'est plus que de 20 %.

2. Évolution des dépenses de transports



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille 1979, 1985, 1989, 1995, 2001 et 2006.



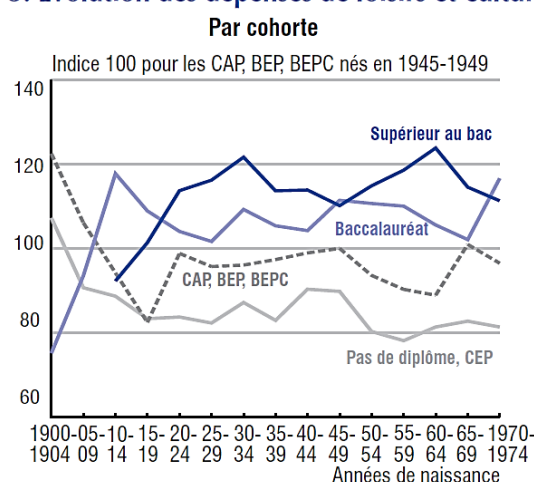
Compte tenu de leurs revenus, les seniors ont une propension à consommer inférieure à la moyenne. En effet, bien qu'ils détiennent de 51,8 % des revenus disponibles de l'ensemble des ménages, leurs dépenses de consommation ne représentent que 48 % des dépenses totales.

Les dépenses de consommation de seniors

constituent une proportion particulièrement importante des dépenses de consommation sur 5 postes : la santé (57 % des dépenses de santé sont le fait des seniors), l'alimentation (53 %), les autres biens et services (51 %),

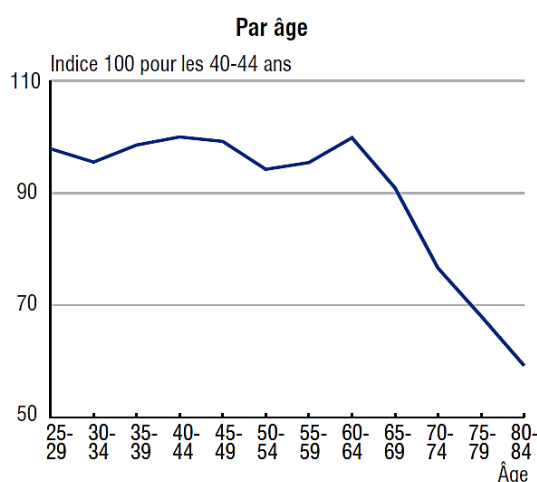
l'équipement du foyer (50 %) et les loisirs (49 %).

3. Évolution des dépenses de loisirs et culture

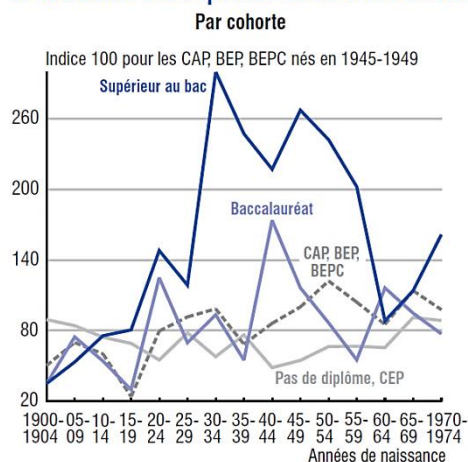


Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille 1979, 1985, 1989, 1995, 2001 et 2006.

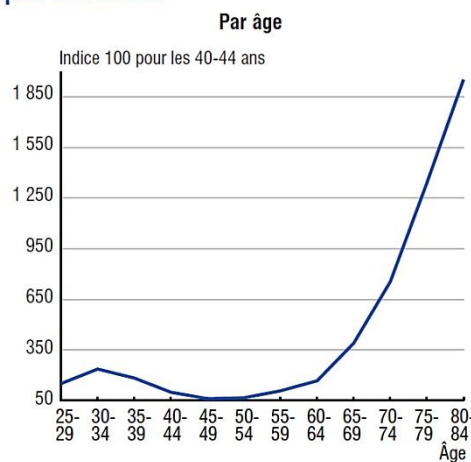


8. Évolution des dépenses de services domestiques à domicile



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille 1979, 1985, 1989, 1995, 2001 et 2006.



Par un effet mathématique lié à la croissance du nombre de personnes âgées de plus de 50 ans, dans tous les secteurs, le poids des dépenses des seniors va croître. C'est dans les secteurs dans lesquels les dépenses des seniors sont déjà surreprésentées que les croissances seront les plus fortes : santé, alimentation, autres biens et services, équipement du foyer, loisirs. Une seule ex-

ception à cette règle, la part des dépenses de transport réalisée par les seniors augmentera plus que la moyenne, alors qu'aujourd'hui les seniors dépensent moins que la moyenne en transport.

Il faut toutefois distinguer plusieurs catégories de seniors. **Les jeunes retraités de moins de 70 ans** : l'entrée dans la retraite oblige à « réamorcer » le processus de construction identitaire. Ayant moins de 70 ans, cette population reste autonome et est souvent considérée comme active. Les situations économiques sont diverses et conduisent à un niveau de revenu moyen relativement faible. Pourtant le niveau de dépenses de consommation est relativement élevé. Cette catégorie épargne relativement peu, 8 % en moyenne. Elle maintient des dépenses de transport relativement élevées, continue ses dépenses en vêtements et à équiper son foyer. Cette catégorie est celle qui a la plus forte part de ses dépenses consacrées aux loisirs. Elle a du temps et est encore en bonne santé, elle peut voyager ou réaliser des sorties culturelles. **Les retraités âgés en couple**. Après 70 ans, les déficiences commencent à se faire sentir. Progressivement moins mobiles, moins autonomes, les retraités âgés en couples ne sont plus caractérisés par le passage à la retraite, dans laquelle ils se trouvent depuis au moins dix ans. Le fait de vivre à deux apporte des ressources financières supplémentaires et crée une socialisation plus importante. Le niveau de revenu total est important (32 000 euros par an) par rapport au niveau de dépenses de consommation relativement faible. Le taux d'épargne de cette cible est très important, 28 %. Cette catégorie pourrait consommer nettement plus si l'offre était plus adaptée à la dégradation de ses capacités physiques et cognitives. **Les retraités âgés seuls**. Cette catégorie est celle qui est la plus isolée socialement. Dans cette catégorie, l'âge moyen est un peu plus élevé que celui de la catégorie précédente, il est de 79 ans. Pourtant, cette catégorie est nettement moins à l'aise financière, les revenus sont pratiquement deux fois moindres que ceux de la catégorie précédente. Elle épargne pratiquement la même proportion de ses revenus (taux d'épargne de 26 %). Ses niveaux de consommation sont très faibles. Un quart des dépenses de cette catégorie est destiné au poste logement. Alors que la catégorie précédente consacrait une part importante de ses revenus à l'équipement du foyer, la catégorie des personnes âgées seules préfère consacrer ses dépenses à son confort et à son avenir : services à domicile, logement et assurances.

Le Credoc en déduit stratégies à mettre en œuvre du côté de l'offre de biens et services, ce qui pourrait être un vecteur de croissance économique :

- la conception de produits ou services adaptés aux évolutions des modes de vie : Les jeunes seniors encore en activité n'ont pas les mêmes besoins que les jeunes retraités en bonne santé, ni que les personnes âgées en couple ou seules.
- La conception des produits ou services adaptés aux évolutions physiques : Les pertes croissantes de capacités physiques liées au vieillissement impliquent la création de nouveaux produits ou services intégrant des aspects santé. Elles imposent surtout leur adaptation via la prise en compte des principes du design universel.
- La promotion des produits ou services en valorisant la réponse au besoin sans stigmatisation sur un âge : Dans nos sociétés, la vieillesse est soumise à une volonté de dissimulation sociale. La valeur de l'autonomie individuelle tenant une place importante, la « perte d'autonomie » revêt un aspect particulièrement dramatique.
- La conception d'une offre devant s'adapter aux exigences de la génération des baby-boomers : Tant les valeurs (liberté, individualisme), que les attitudes (exigences vis-à-vis des fabricants, appétit consommatoire) ou les comportements (usage croissant des TIC) font que la nouvelle génération de seniors sera très différente des générations plus âgées.

Enfin, concernant l'investissement en logement, les analyses économétriques montrent que le facteur démographique aurait contribué pour moitié à l'augmentation du logement sur la période 1945-1975. On pourrait en déduire que l'évolution démographique aurait, au cours des prochaines années, un effet inverse et se traduirait par une baisse sensible de la demande de logements. Ce n'est pourtant pas ce qu'anticipent généralement les spécialistes de ce secteur : le vieillissement et les besoins de renouvellement du parc immobilier ainsi que les déplacements géographiques de population, mis en évidence par le dernier recensement, qui se traduisent par une augmentation de la demande de logements dans les régions du Sud ou de la façade atlantique, sont autant d'éléments qui pourraient dynamiser le secteur, dans des proportions au moins égales à l'effet direct du vieillissement démographique.

1.5. VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET PRODUCTIVITÉ

Nous avons vu en cours spécifique les effets des gains de productivité sur la croissance économique. Est-ce que le vieillissement démographique peut avoir un effet négatif sur la productivité et donc la croissance économique ? Un a priori fréquent est celui d'une décroissance de la productivité avec l'âge : on est tenté d'en déduire que le vieillissement de la population active devrait entraîner une diminution significative de la productivité moyenne.

Il est une hypothèse qui ne doit pas être négligée. La baisse de la **population active** pourrait se traduire dans un premier temps par une augmentation de la part du capital dans la production afin de compenser la baisse de la main-d'œuvre disponible. Ceci aurait des effets bénéfiques sur la productivité et donc, sur la croissance. Avec le retournement démographique, va devoir s'opérer une réorientation de la politique économique : son objectif sera de favoriser l'investissement et l'augmentation du capital productif par tête, donc la productivité du travail. À cet égard, des économistes insistent sur les gisements de productivité qui existent dans un secteur dont le vieillissement démographique est précisément

un facteur de développement : les services à la personne.

Par ailleurs une population plus âgée est-elle moins productive ? De nombreux économistes considèrent qu'il n'y a pas de réponse claire à cette question. On peut voir que le remplacement de travailleurs âgés par des jeunes moins expérimentés au moment du départ à la retraite des générations du baby-boom pourrait entraîner une chute de la productivité, mais qu'elle serait compensée en même temps par l'élévation du niveau de qualification des nouveaux salariés.

Les hypothèses de productivité par âge généralement

Tableau 8.2. Niveaux de la productivité par classes d'âge et niveaux d'éducation
Approximés par le salaire; salaire moyen des travailleurs âgés de 45 à 54 ans ayant un niveau de deuxième cycle du secondaire = 100

Mesure du salaire : salaire total / total heures travaillées ¹					
Classes d'âge	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Niveau d'éducation primaire et du premier cycle du secondaire					
Allemagne	36	84	94	90	86
Espagne	49	57	63	69	70
États-Unis	45	69	78	82	83
France	42	55	64	69	71
Italie	52	65	72	73	72
Royaume-Uni	76	87	89	85	82
Suède	51	85	83	92	92
Niveau d'éducation du deuxième cycle du secondaire					
Allemagne	63	90	98	100	97
Espagne	53	62	80	100	98
États-Unis	51	79	95	100	102
France	30	58	82	100	119
Italie	56	72	88	100	107
Royaume-Uni	71	88	99	100	91
Suède	70	88	95	100	109
Niveau d'éducation supérieur					
Allemagne	64	107	129	133	136
Espagne	55	80	109	142	155
États-Unis	72	116	151	149	159
France	43	75	110	117	155
Italie	77	94	112	155	164
Royaume-Uni	75	105	124	118	112
Suède	61	101	130	125	147

1. Voir Boulhol (2009) pour plus de précision.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES : OBJECTIF CROISSANCE – ISBN 978-92-64-05279-6 – © OCDE 2009

considérées comme plausibles considèrent un profil « en U inversé », suivant lequel la productivité est censée résulter d'un processus d'accumulation de capital humain. Elle est ainsi d'abord croissante avec l'âge, que ce soit en raison d'un processus d'apprentissage sur le tas ou d'apprentissage par l'expérience, et ne diminue qu'aux âges les plus élevés, lorsque ce processus d'apprentissage ralentit et est plus que compensé par l'usure ou l'obsolescence du capital humain. Mais les différentes études montrent que, dans le cadre de ces hypothèses, le vieillissement de la population n'aura qu'un effet marginal sur la productivité. En effet, il y a souvent confusion entre les conséquences du vieillissement aux niveaux individuel et collectif, alors que ces deux processus ont des ampleurs et des mécaniques toutes différentes. Un individu gagne une année d'âge pour chaque année qui passe, alors que cette augmentation se compte en centièmes ou en dixièmes d'année d'âge pour une population. Donc le vieillissement aurait très peu d'influence sur la productivité.